

Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir le dossier d'inscription UFCV 2025-26 et verser les frais de dossier
- Compléter la fiche séjour
- Verser l'acompte de 50% du séjour (privilégier les chèques et chèques ANCV)
- Attestation VACAF pour bénéficier de l'AVE (Aide Vacances Enfant)
- Fournir Test Aisance Aquatique

Les familles ayant des factures impayées ne pourront pas inscrire leur enfant au séjour.

Conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'UFCV : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit de la facture de l'espace jeune.

Du fait de la famille : Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de la structure jeunesse et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % 21 jours avant le début du séjour
- 50 % 14 jours avant le début du séjour
- 100 % 7 jours ou moins avant le début du séjour

Aides financières aux séjours :

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant. Le séjour est éligible aux aides VACAF.

Aide Vacances Enfants :

Selon votre Quotient Familial (QF), vous pouvez bénéficier d'une aide

- QF < 299 : 70 % pris en charge
- QF de 300 à 600 : 50 % pris en charge
- QF de 601 à 700 : 30 % pris en charge

Aucune avance de frais est nécessaire sur ces aides.



Pour les
jeunes de
11 à 14 ans
(nés entre
2011 et 2014)

Cap sur Crozon, cap sur l'aventure !

Organisé par les espaces jeunes
de Colpo et St Philibert

Du 06 au 10 Juillet 2026
à Crozon (29)



Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique des espaces jeunes de Colpo et de St Philibert. Proposer un séjour commun permet de rencontrer de nouvelles personnes et/ou de consolider les liens créés lors des activités communes organisées tout au long de l'année.



Les activités :

Un parcours Accrorocher inédit mélangeant accrobranche et escalade sur des rochers avec une tyrolienne reliant 2 petits îlots ! Une séance kayak dans les grottes est également prévue ainsi qu'une après-midi découverte de Brest. (**test d'aisance aquatique obligatoire**).

Des temps de plages et de baignades seront organisés ainsi que des soirées et des activités en concertation avec les jeunes.

Le camping se situe au bord de la mer !

Les jeunes seront acteurs et actrices de leur séjour en s'intégrant pleinement dans l'organisation et la mise en place de la vie quotidienne.



L'hébergement :

En tentes de 2 ou 3 personnes

Camping l'Armorique,
112 rue de la Plage
29560 Telgruc-sur-Mer



Victor (animateur)



Julie (directrice séjour)



Louise (animatrice)

Equipe d'animation et transport :

Les jeunes seront accompagnés par Julie (directrice du séjour), Louise (St Philibert) animatrice BAFA et Victor (Colpo) animateur et surveillant de baignade.

Le rdv est fixé le **lundi à 9h15 au foyer communal de Colpo** pour un trajet en minibus. Retour vers 16h le vendredi.

Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de place est limité à 24 jeunes (**12 Colpo / 12 St Philibert**)

Début des demandes d'inscription :

A partir du mercredi 13 Mai à 9h par mail.

Fin des demandes d'inscriptions : mercredi 27 mai 2026.

Confirmation par l'espace jeunes : début juin 2026.

QF < 700 €	QF de 701€ à 1 000€	QF de 1 001€ à 1300€
150 €	157 €	164 €
QF > 1300 €	Hors communes	
171 €	178 €	

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

accueiljeunes.colpo@ufcv.fr / 07.57.49.79.35